S.A.R.L
Gilles MOREL

2020 / 21

MOTEURS & MATERIELS pour le BATIMENT & L'INDUSTRIE

VENTE – LOCATION – SERVICES APRES VENTE

Votre distributeur d'équipement de manutention et d'élévation de personne

CATALOGUE ÉQUIPEMENTS DE MANUTENTION & D'ELEVATION DE PERSONNE

www.gilles-morel.com

SOMMAIRE

3- Transpalettes p.3 à 24

Transpalettes manuels acier p.3 à 11

Transpalettes haute-levée/peseurs p.12 à 15

Transpalettes manuels galvanisée/inox p.16 à 18

Transpalettes semi-électrique/électrique p.19 à 24

7- Conditions générales de ventes p.25 à 29

TRANSPALETTES MANUELS

2,5 TONNES PREMIUM

AC25

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

Les + produit :

- Conception robuste
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par système d'application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Corps de pompe galvanisé
- Timon ergonomique
- Roues caoutchouc et boggies polyuréthane sur modèle standard
- Autres modèles de roues et galets en option
- Couleur orange RAL 2002
- Roulements étanches 6204 2RS
- Rotation de timon 200°

Modèle		AC25	AC25L
Capacité	kg	2500	2500
Hauteur d'élévation	mm	200	200
Hauteur fourches abaissées	mm	85	85
Coups de pompe	mm	12	12
Longueur fourches standard	mm	1150	1150
Largeur extérieure fourches standard	mm	540	685
Roue directrice	mm	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50
Poids	kg	74	76

	CBV	CGV	VBV	VGV	NBN	NGN
AC25	X	X	X	X	X	X

Standard : X ; En option : X

CBV = Roues directrices caoutchouc, Boggies polyuréthane
CGV = Roues directrices caoutchouc, Galet simple polyuréthane
VBV = Roues directrices polyuréthane, Boggies polyuréthane
VGV = Roues directrices polyuréthane, Galet simple polyuréthane
NBN = Roues directrices polyamide, Boggies polyamide
NGN = Roues directrices polyamide, Galet simple polyamide

OPTIONS SUR DEMANDE :

- Pédale de descente
- Garde corps
- Axe, roulements, chaine inox
- Roulements grand froid
- Huile grand froid
- Certification zone atex
- Frein à main, à pied, homme-mort

TRANSPALETTES MANUELS

PREMIUM

AC25CBV

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

Les + produit :

- Conception robuste
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par système d'application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Corps de pompe galvanisé
- Timon ergonomique
- Roulements étanches 6204 2RS
- Rotation de timon 200°

CBV = Roues directrices caoutchouc, boggies polyuréthane

AC25CBV BLEU
RAL 5010

AC25CBV GRIS
RAL 9006

AC25CBV JAUNE
RAL 1003

AC25CBV ROUGE
RAL 3002

AC25CBV VERT
RAL 6018

AC25CBV ORANGE
RAL 2004

Modèle		AC25CBVBLEU	AC25CBVGRIS	AC25CBVJAUNE	AC25CBVROUGE	AC25CBVVERT	AC25CBVORANGE
RAL		5010	9006	1003	3002	6018	2004
Capacité	kg	2500	2500	2500	2500	2500	2500
Hauteur d'élévation	mm	200	200	200	200	200	200
Hauteur fourches abaissées	mm	85	85	85	85	85	85
Coups de pompe	mm	12	12	12	12	12	12
Longueur fourches standard	mm	1150	1150	1150	1150	1150	1150
Largeur extérieure fourches standard	mm	540	540	540	540	540	540
Roue directrice	mm	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50
Poids	kg	74	74	74	74	74	74

TRANSPALETTE MANUEL

PREMIUM

PANTHER

Panther

- transport facile des palettes

Conditions de travail optimales pour l'utilisateur – le timon ergonomique et les roues spéciales assurent un départ et déplacement facile des palettes même les plus lourdes aussi bien en tirant qu'en poussant les palettes.

Pas de dégâts pour l'environnement, palettes et marchandises - Le Panther possède un design élégant avec des angles arrondis.

Son design prévient des risques d'accident et des douleurs pour l'opérateur - l'accent est mis sur la sécurité et l'ergonomie des conditions de travail de l'opérateur. Le timon et le design ergonomique assurent une prise relaxante pour l'utilisateur. Une haute qualité est assurée grâce à de très rigoureux et longs tests en partenariat avec des experts en sécurité et santé.

Caractéristiques techniques

Le Panther est un puissant et fiable transpalette, il permet un transport facile de tous types de palettes.

Utilisation optimale de l'espace de travail grâce à :

*distance courte à l'arrière des fourches

* faible poids et grand angle de braquage

Longue durée de vie et faible coûts de maintenance

* construction ultra résistante

* testé pour plus de 46,000 levées

Transport silencieux grâce à : * faible friction des pièces mobiles

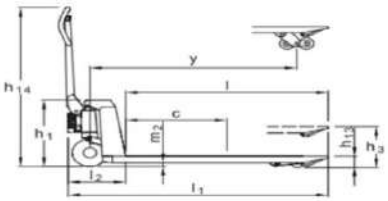

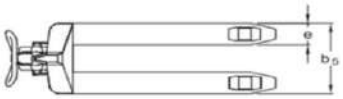

Levée rapide permanente

Plusieurs types de roues possibles, selon les besoins

Différentes longueurs de fourches

Produit (en mm)		1672	1682	2572	2582	3072	3082
Capacité en kg		1600		2500		3000	
Hauteur de levée	h_3	h_{13} + 120					
Longueur de fourches	l	600, 810, 970, 1140		600, 810, 915, 970, 1066, 1140, 1220, 1520, 1800, 2000, 2400*		600, 810, 915, 970, 1140, 1220, 1520	
Hauteur châssis	h_1	h_{13} + 412					
Largeur totale	b_5	450		520, 680		520, 680	
Longueur sans fourches	l_2	335					
Longueur totale	l_1	l + 335					
Largeur d'une fourche	e	125		160			
Distance entre roues	y	l + 25					
Hauteur hors tout	h_{14}	1170					
Hauteur basse - réglable	h_{13}	75 to 83	85 to 93	75 to 83	85 to 93	75 to 83	85 to 93
Centre de gravité	c	l / 2					
Distance au sol	m_2	h_{13} - 47					
Angle de rotation de la roue		220°					
Roues - galets simples		Ø75 x 68	Ø85 x 68	Ø75 x 90	Ø85 x 90		
Roues - boggies				Ø75 x 68	Ø85 x 68	Ø75 x 68	Ø85 x 68
Roues directrices		Ø200 x 50					
Poids		59 kg (450 x 1140)		62 kg (520 x 1140)		68 kg (520 x 1140)	

* Capacité réduite à 1500 kg

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

TRANSPALETTE MANUEL SILENCIEUX PREMIUM

PANTHER SILENT

Caractéristiques techniques

Le transpalette peut transporter de nombreux types de palettes en silence et facilement – et même à l'extérieur !

Manœuvrabilité optimale – intérieur et extérieur : * Les petites pièces métalliques, le gravier, la neige, etc. ne collent pas aux roues

* Distance courte à l'arrière des fourches

* Léger et grand angle de braquage

* Effort de déplacement minimum résultats des tests < 60dBA l Roues en caoutchouc spécifiques

* Faible friction des pièces mobiles *Tolérances réduites Longue durée de vie et faible coût de maintenance * Construction ultra résistante

*Testé pour plus de 46.000 levées

Le caoutchouc des roues prend soin des sols

Les patins d'entrée permettent une insertion facile des fourches en entrée/sortie de palette

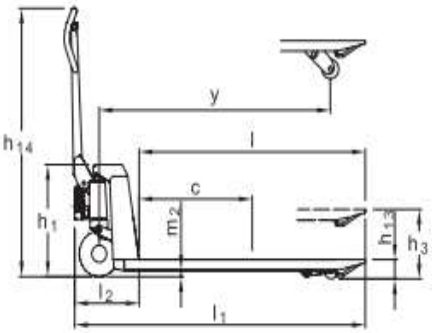

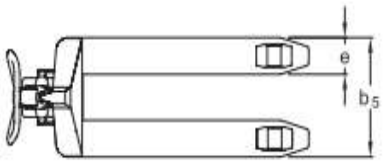

Produit (en mm)		PS2082
Capacité en kg		2000
Hauteur de levée	h_3	h_{13} + 120
Longueur de fourches	l	600, 810, 915, 970, 1066, 1140, 1220, 1520, 1800, 2000, 2400*
Hauteur châssis	h_1	h_{13} + 412
Largeur totale	b_5	520, 680
Longueur sans fourches	l_2	335
Longueur totale	l_1	l + 335
Largeur d'une fourche	e	160
Distance entre roues	y	l + 25
Hauteur hors tout	h_{14}	1170
Hauteur basse - réglable	h_{13}	85 til 93
Centre de gravité	c	l/2
Distance au sol	m_2	h_{13} - 47
Angle de rotation de la roue		220°
Galets jumelés		Ø85 x 88
Roues directrices		Ø200 x 50
Poids		62 kg (520 x 1140)

* Capacité réduite à 1500 kg

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

TRANSPALETTES MANUELS

3 TONNES

AC30

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

Les + produit :

- Conception robuste
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par système d'application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Corps de pompe galvanisé
- Timon ergonomique
- Roues caoutchouc et boggies polyuréthane sur modèle standard
- Autres modèles de roues et galets en option
- Couleur orange RAL 2002
- Roulements étanches 6204 2RS
- Rotation de timon 200°

Modèle		AC30/1150	AC30/800
Capacité	kg	3000	3000
Hauteur d'élévation	mm	200	200
Hauteur fourches abaissées	mm	85	85
Coups de pompe		12	12
Fourches standard	mm	1150 x 540	800 x 540
Roues directrices	mm	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50
Poids	kg	78	66

	CBV	CGV	VBV	VGV	NBN	NGN
AC30	X	X	X	X	X	X

Standard : X ; En option : X

CBV = Roues directrices caoutchouc, Boggies polyuréthane
CGV = Roues directrices caoutchouc, Galet simple polyuréthane
VBV = Roues directrices polyuréthane, Boggies polyuréthane
VGV = Roues directrices polyuréthane, Galet simple polyuréthane
NBN = Roues directrices polyamide, Boggies polyamide
NGN = Roues directrices polyamide, Galet simple polyamide

OPTIONS SUR DEMANDE :

- Pédale de descente
- Garde corps
- Axe, roulements, chaine inox
- Roulements grand froid
- Huile grand froid
- Certification zone atex
- Frein à main, à pied, homme-mort

TRANSPALETTES MANUELS

SURBAISSÉS 35MM ET 51MM

ACLOW

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

Les + produit :

- Conception robuste
- Pompe hydraulique garantie 3 ans
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par système d'application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Equipé de série de galets entrée et sortie
- Corps de pompe galvanisé
- Timon ergonomique
- Facilite la prise des palettes de faible hauteur (palette perdue)

ACLOW35S

Modèle			ACLOW35S	ACLOW35L	ACLOW51S	ACLOW51L
Capacité		kg	1000		1500	
Fourches Hauteur	Basse	mm	35		51	
	Haute	mm	90		165	
Dimensions	Longueur	mm	1150	1120	1150	1220
	Largeur ext.	mm	540	685	540	685
Largeur d'une fourche		mm	160			
Galets		mm	Ø 34 x 58 acier		Ø 50 x 70 polyuréthane	
Roues polyuréthane		mm	Ø 160 x 50		Ø 180 x 50	
Poids		kg	70	74	76	78

TRANSPALETTES MANUELS

2.5 TONNES PRENIUM

AC25 COURT

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Les + produit :

- Conception robuste
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par système d'application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Corps de pompe galvanisé
- Timon ergonomique
- Roues caoutchouc et boggies polyuréthane sur modèle standard
- Autres modèles de roues et galets en option
- Couleur orange RAL 2002
- Roulements étanches 6204 2RS
- Rotation de timon 200°

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

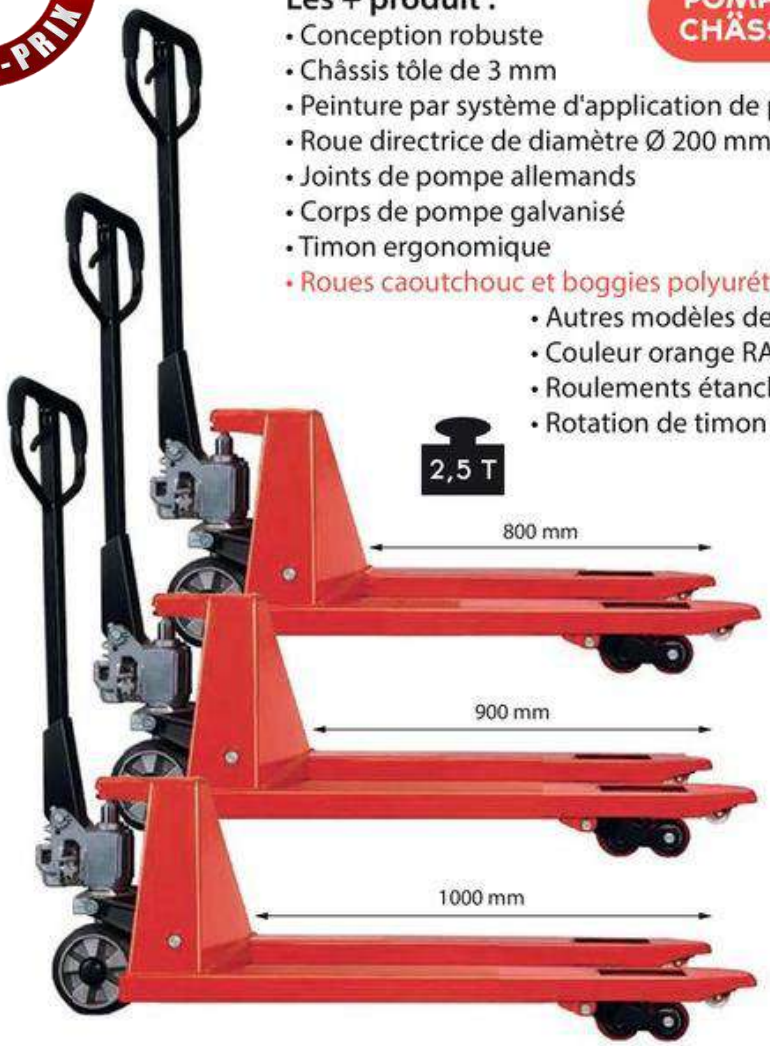

Modèle		AC25 800	AC25 900	AC25 1000	AC25L 800	AC25L 900	AC25L 1000
Capacité	kg			2500			
Hauteur d'élévation	mm			200			
Hauteur fourches abaissées	mm			85			
Coups de pompe	mm			12			
Longueur fourches standard	mm	800	900	1000	800	900	1000
Largeur extérieure fourches standard	mm		540			685	
Roue directrice	mm			Ø 200 x 50			
Poids	kg	63	65	67	65	67	69

	CBV	CGV	VBV	VGV	NBN	NGN
AC25	X	X	X	X	X	X

Standard : X ; En option : X

CBV = Roues directrices caoutchouc, Boggies polyuréthane
CGV = Roues directrices caoutchouc, Galet simple polyuréthane
VBV = Roues directrices polyuréthane, Boggies polyuréthane
VGV = Roues directrices polyuréthane, Galet simple polyuréthane
NBN = Roues directrices polyamide, Boggies polyamide
NGN = Roues directrices polyamide, Galet simple polyamide

OPTIONS SUR DEMANDE :

- Pédale de descente
- Garde corps
- Axe, roulements, chaine inox
- Roulements grand froid
- Huile grand froid
- Certification zone atex
- Frein à main, à pied, homme-mort

TRANSPALETTES MANUELS LONGS

2 TONNES

AC20 LONG

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Les + produit :

- Conception robuste
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par système d'application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Corps de pompe galvanisé
- Timon ergonomique
- Roues caoutchouc et boggies polyuréthane sur modèle standard
- Autres modèles de roues et galets en option
- Couleur orange RAL 2002
- Roulements étanches 6204 2RS
- Rotation de timon 200°

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

Modèle		AC20 1150	AC20 1500	AC20 1800	AC20 2000	AC20L 1500	AC20L 1800	AC20L 2000
Capacité	kg				2000			
Hauteur d'élévation	mm				200			
Hauteur fourches abaissées	mm				85			
Coups de pompe	mm				12			
Longueur fourches	mm	1150	1500	1800	2000	1500	1800	2000
Largeur extérieure fourches	mm	838	540	540	540	685	685	685
Roue directrice	mm				Ø 200 x 50			
Poids	kg	95	94	102	109	95	105	112

	CBV	CGV	VBV	VGV	NBN	NGN
AC20	X	X	X	X	X	X

Standard : X ; En option : X

CBV = Roues directrices caoutchouc, Boggies polyuréthane
CGV = Roues directrices caoutchouc, Galet simple polyuréthane
VBV = Roues directrices polyuréthane, Boggies polyuréthane
VGV = Roues directrices polyuréthane, Galet simple polyuréthane
NBN = Roues directrices polyamide, Boggies polyamide
NGN = Roues directrices polyamide, Galet simple polyamide

OPTIONS SUR DEMANDE :

- Pédale de descente
- Garde corps
- Axe, roulements, chaine inox
- Roulements grand froid
- Huile grand froid
- Certification zone atex
- Frein à main, à pied, homme-mort

TRANSPALETTES MANUELS

2.5 TONNES MINI

AC25450

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

POMPE GARANTIE 3 ANS
CHÂSSIS GARANTI 5 ANS

Les + produit :

- Conception robuste
- Pompe hydraulique garantie 3 ans
- Châssis tôle de 3 mm
- Peinture par application de poudre Wagner (allemand)
- Roue directrice de diamètre Ø 200 mm
- Joints de pompe allemands
- Equipé de série de galets entrée et sortie
- Rotation de timon 200°
- Roulements étanches 6204 2RS

Modèle		AC25 650 x 450	AC25 800 x 450	AC25 1000 x 450	AC25 1150 x 450
Capacité	kg	2500	2500	2500	2500
Hauteur d'élévation	mm	200	200	200	200
Hauteur fourches abaissées	mm	85	85	85	85
Longueur fourches	mm	650	800	1000	1150
Largeur extérieure fourches	mm	450	450	450	450
Largeur fourches	mm	160		160	160
Galets polyuréthane	mm	Ø 80	Ø 80	Ø 80	Ø 80
Roues caoutchouc	mm	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50	Ø 200 x 50
Châssis		épaisseur 3 mm	épaisseur 3 mm	épaisseur 3 mm	épaisseur 3 mm
Poids	kg	62	65	67	75

TRANSPALETTES HAUTES LEVÉE
GRANDE STABILITÉ

SL /PEL

SL - MANUEL

Les + produit :

- Très grande stabilité
- Commande de translation par arceau de poussée ou timon
- Commande de levée par pédale
- Commande de descente par poignée permettant une très grande précision
- 2 freins de parking sur les roues directrices
- Matériel qui combine les avantages du transpalette et ceux d'une table élévatrice

PEL - ÉLECTRIQUE

Les + produit :

- Très grande stabilité
- Élévation électrique
- Commande de translation par arceau de poussée
- Commande de levée électrique
- Commande de montée et de descente précise
- 2 freins de parking sur les roues directrices
- Matériel qui combine les avantages du transpalette et ceux d'une table élévatrice
- Equipé de série de fourches et d'un plateau
- Chargeur séparé

SL

PEL

OPTION PLATEFORME

CHARGEUR SÉPARÉ

Modèle		SL50S	SL50L	SL100S	SL100L	PEL50S	PEL50L	PEL100S	PEL100L
		Manuel				Electrique			
Capacité	kg	500	500	1000	1000	500		1000	
Plateforme centre de gravité		en option				560			
Hauteur fourches abaissées	mm	85				88			
Hauteur d'élévation	mm	830				833			
Longueur fourches	mm	1115				1115			
Largeur fourches	mm	526	690	526	690	538	703	538	703
Nb. de coups de pompe pour H. maxi		45		75					
Temps d'un cycle	s					100		80	
Puissance moteur	kw	1,6							
Batterie		90 Ah / 12 V							
Dimensions batterie (Lxlxh)	mm	310 x 180 x 240							
Galets (diam. x larg.) polyuréthane	mm	Ø 70 x 68				Ø 70 x 68			
Roues (diam. x larg.) polyuréthane	mm	Ø 150 x 40				Ø 150 x 40			
Longueur hors tout	mm	1550	1550	1640	1640	1620		1740	
Largeur hors tout	mm	526	691	687	852	586	752	556	726
Hauteur timon	mm	1012	1012	1307	1307	1050		1307	
Poids	kg	107	116	135	138	180	184	182	188

TRANSPALETTES HAUTE LEVÉE

MANUEL 1 TONNE

HL M

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Les + produit :

- Equipé de 2 stabilisateurs latéraux bloquant le transpalette au-delà de 400 mm d'élévation lui procurant une excellente stabilité
- Pratique, robuste et performant
- Equipé d'une pompe hydraulique monocylindre lui procurant une grande souplesse d'utilisation, une levée plus facile et une longévité accrue
- Grâce à son châssis haut, l'opérateur est protégé
- L'effort à la pompe est faible
- Joints de pompe allemands
- Pédale de descente

Châssis renforcé

Système anti-écrasement

Patins stabilisateurs grand format

Pédale de déscente au pied de série

Modèle		HL540M
Capacité	kg	1000
Centre de gravité	mm	500
Haut. fourches abaissées	mm	85
Hauteur d'élévation	mm	800
Longueur fourches	mm	1165
Largeur ext. fourches	mm	540
Roues caoutchouc	mm	Ø 200
Galets polyuréthane		Ø 80 x 45
Poids	kg	110

EXISTE EN FOURCHES LONGUEUR 800 MM : NOUS CONSULTER

TRANSPALETTES HAUTE LEVÉE ÉLECTRIQUE

HB E

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Les + produit :

- Elévation électrique
- Bloc moteur compact et intégré
- Chargeur intégré + prise pour chargeur externe
- D'une excellénte stabilité, il permet de transporter et de soulever rapidement sans effort toutes vos charges jusqu'à une hauteur pratique de mise à disposition de 800 mm
- Un modèle fiable et performant de qualité, batterie sans entretien pour une plus grande simplicité d'utilisation
- Timon ergonomique
- Joints de pompe allemands
- Stabilisateurs suplémentaires au bout des ciseaux
- Possibilité d'utilisation manuelle

Châssis renforcé

Système anti-écrasement

Patins stabilisateurs grand format

Clef de contact

Système hydraulique protégé

Modèle		HB1056EN
Capacité	kg	1000
Hauteur d'élévation	mm	800
Hauteur fourches abaissées	+ / - 2 mm	85
Longueur fourches	mm	1190
Ecartement extérieur fourches	mm	560
Largeur fourche	mm	160
Galets avant	mm	Ø 75 x 75
Roues directrices	mm	Ø 180 x 50
Batterie	V / Ah	12 / 70
Chargeur intégré		6 Ah / 12V
Poids sans batterie	kg	159

EXISTE EN FOURCHES LARGEUR 680 MM : NOUS CONSULTER

TRANSPALETTE PESEUR

2 TONNES

ZF20N

Le système mobile de pesage **ZF20N** est équipé de 4 capteurs d'1 tonne ce qui lui assure une grande robustesse. Il est idéal pour le pesage de vos palettes.

Les + produit :

- Capacité 2 tonnes
- Timon ergonomique
- Corps de pompe galvanisé
- Roue directrice boogies polyuréthane
- Equipé de 4 capteurs en aluminium IP67
- Affichage LED 30 mm
- Précision de la pesée +/- 0,1 % à 2 tonnes
- Affichage par palier de 500 grammes
- Température de fonctionnement de - 10° C à + 40° C
- Clavier numérique étanche
- Fonctions : Brut / Tare / Net / Totalisation
- Chargeur externe 220 V
- Alimentation par batterie 6 V 4 Ah
- Pompe Quicklift

LEVÉE RAPIDE JUSQU'À 150 KG

Modèle		ZF20N	ZF20N IMP
Précision de la pesée	%	± 0,1	
Capacité	kg	2000	
Hauteur d'élévation	mm	200	
Hauteur fourches abaissées	mm	75	
Coups de pompe	mm	12	
Longueur fourches	mm	1150	
Largeur extérieure fourches	mm	540	
Roue directrice	mm	Ø 200 x 50	
Poids	kg	94	95

TRANSPALETTE MANUEL

2 ,5 T PRENIUM GALVANISÉ

GALVAC25

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Les + produit :

- Pompe hydraulique garantie 2 ans
- Capacité 2500 kg
- Toutes les pièces sont en acier galvanisé pour une protection durable contre la corrosion
- Pompe hydraulique monobloc totalement galvanisée avec soupape de sécurité et entièrement protégée contre les collisions
- Joints de pompe hydraulique de fabrication allemande
- Poignée 3 positions : levage, position neutre et descente
- Vitesse de descente progressive ou rapide à la demande
- Roues et boggies nylon
- Robuste et fiable
- Roulements étanches

ROULEMENTS INOX, AXES INOX ET CHAINE INOX EN OPTION : NOUS CONSULTER

Modèle		GALVAC25
Capacité	kg	2500
Hauteur d'élévation	mm	200
Hauteur fourches abaissées	mm	85
Longueur fourches	mm	1150
Largeur extérieure fourches	mm	520
Largeur fourche	mm	160
Epaisseur d'une fourche	mm	60
Galets	mm	Ø 80 x 70
Roues	mm	Ø 200 x 50
Poids	kg	75

TRANSPALETTE MANUEL INOX

PREMIUM

PANTHER PI-P

Transpalette Inox

Transport hygiénique des palettes Hygiène optimale : avec un transpalette inox les risques d'attaques bactériologiques sont réduits. Les produits inoxydables sont développés spécialement pour les environnements ayant de fortes exigences en matière d'hygiène et qui sont directement en contact avec les marchandises telles que les poissonneries, salaisons, laboratoires.

Aucun dommage causé aux emballages, palettes et marchandises se trouvant à proximité - Panther Inox Plus et Panther Inox présentent un design élégant et des bords ronds.

Le design met en avant la sécurité et l'ergonomie du travail de l'opérateur. Ainsi, le timon a été conçu de façon ergonomique pour assurer une prise relaxante pour l'opérateur.

Une haute qualité est assurée par de longs essais en partenariat avec des experts en santé et sécurité.

Caractéristiques techniques

Le transpalette en acier inoxydable est disponible en deux modèles : *Inox Plus : Châssis résistant à l'acide. Toutes les autres pièces en acier inoxydable

* Inox : Châssis résistant à l'acide. Timon, supports de roues en inox, barre de poussée et plaque transversale en inox. Le bras de levier est avec un enrobage synthétique polymère et la pompe traitée au Chrome.

Facile à nettoyer et résistance optimale

*antiacide, châssis électropoli

* surface ultra-résistante

* résistant à la corrosion Longue durée de vie et faibles coûts de maintenance

* construction très résistante

* châssis en Inox AISI 316L

Produit (en mm)		Panther Inox Plus PIP2072	Panther Inox Plus PIP2082	Panther Inox PI2082
Capacité en kg		2000		
Hauteur de levée	h_3	h_{13} + 120		
Longueur de fourches	l	810, 915, 970, 1140, 1220,1520		
Hauteur châssis	h_1	h_{13} + 412		
Largeur totale	b_5	520, 680		
Longueur sans fourches	l_2	335		
Longueur totale	l_1	l+335		
Largeur d'une fourche	e	160		
Distance entre roues	y	l+25		
Hauteur hors tout	h_{14}	1170		
Hauteur basse	h_{13}	75 à 83	85 à 93	85 à 93
Centre de gravité	c	l/2		
Distance au sol	m_2	h_{13} - 51		
Angle de rotation de la roue		220°		
Roues - galets simples		Ø70 x 90	Ø80 x 90	Ø80 x 90
Roues - boggies			Ø80 x 70	Ø80 x 70
Roues directrices		Ø200 x 50		
Poids		69 kg (520 x 1140), 75 kg (680 x 1140)		

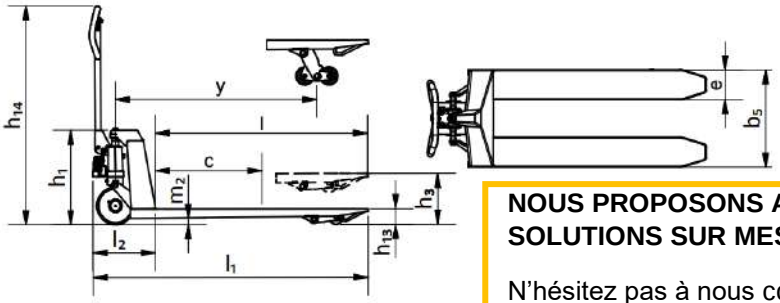

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

TRANSPALETTE MANUEL & SEMI ELECTRIQUE

INOX & SEMI INOX PREMIUM

EHL/HL

Transpalette à haute levée Inox

- Un travail hygiénique à la bonne hauteur

Accent sur l'hygiène et le nettoyage : les transpalettes haute levée inox sont conçus pour une utilisation dans les environnements les plus exigeants en termes d'hygiène. Nous travaillons avec des secteurs où le matériel est exposé à un environnement agressif qui rend un nettoyage minutieux obligatoire.

Haute flexibilité et efficacité : peut transporter, lever une palette à hauteur ergonomique de travail.

Son design prévient des risques de blessure ou de douleurs pour l'opérateur. L'accent est mis sur la sécurité et les conditions de travail pour l'opérateur.

Caractéristiques techniques

L'appareil soulève jusqu'à 470 mm, une charge de 1500 kg et au-delà, de 1000 kg.

Facile à nettoyer et parfaitement résistant

* châssis électropolis résistant à l'acide (AISI 316L)

HL RF-PLUS : poignée, ciseaux et piston de pompe en inox.

EHL RF-PLUS : IP54, coffre à batterie, ciseaux, poignée et culasse du vérin en inox.

HL RF-SEMI : poignée, piston de pompe, axes de roues et support de roues en inox. Les autres pièces sont revêtues d'un plastique polymère ou chromées.

EHL RF-SEMI : poignée, axes de roues, et support de roue en inox. Les autres pièces sont revêtues d'un plastique polymère ou chromées.

Vernis supplémentaire sur l'indicateur de batterie.

Produit (en mm)		HL 1004 INOX-PLUS / INOX-SEMI	EHL 1004 INOX-PLUS / INOX-SEMI
Capacité en kg		1500*	1500*
Hauteur de levée	h_3	800	800
Longueur de fourches	l	1200	1200
Hauteur hors tout	h_1	540	540
Largeur totale	b_5	540, 680	540, 680
Longueur sans fourches	l_2	340	445
Longueur totale	l_1	1580	1645
Hauteur totale avec timon	h_4	1220	1240
Hauteur fourches baissées	h_{13}	90	90
Largeur d'une fourche	e	163	163
Rayon de braquage des roues		210°	180°
Largeur d'allée	A_{st}	1830 (avec palette: 1200 x 800)	1890 (avec palette: 1200 x 800)
Vitesse de levée avec/sans charge			0,05/0,08 m/s
Vitesse de descente normal/rapide		10/35 mm par coup de pompe	
Vitesse de descente		Sans charge : 0,093 m/s	Avec/sans charge : 0,07/0,05 m/s
Moteur de pompe			1,2 kW 12 V
Poids à vide (longueur de fourche 1140 mm)		125 kg	132 kg

* la capacité passe de 1500 kg à 1000 kg à partir de 470 mm de hauteur de levée.

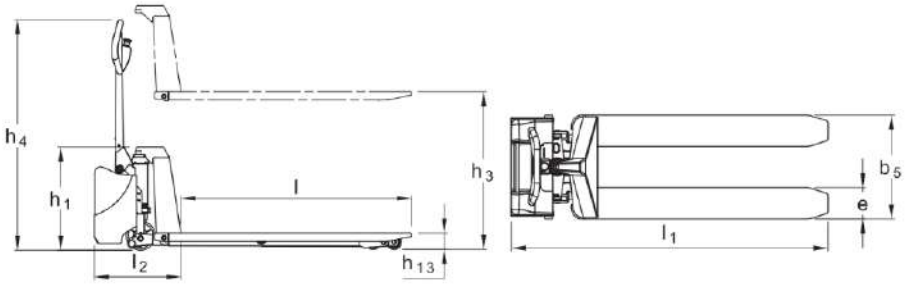

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

TRANSPALETTE SEMI ELECTRIQUE

BASCULEUR PREMIUM

LT-TE

Logitilt

- levage et/ou bascule

Logitilt est une solution efficace et ergonomique permettant de transporter, soulever et/ou basculer des caisses.

Le design met en avant la sécurité et l'ergonomie du travail de l'opérateur. Une poignée ergonomique adéquate garantit un maintien décontracté à l'utilisateur. Le Logitilt peut basculer des caisses jusqu'à 90° à la verticale. L'utilisateur n'a plus à se baisser et se relever pour atteindre les pièces au fond de la caisse, qu'il soit assis ou debout.

L'angle de bascule peut être défini de sorte que

Logitilt s'arrête automatiquement au même angle chaque fois.

Une haute qualité est assurée par de longs essais en partenariat avec des experts en santé et sécurité.

Caractéristiques techniques

Le Logitilt peut prendre, lever et basculer des caisses jusqu'à 90°, et la hauteur de travail peut être ajustée.

La poignée ergonomique peut être placée latéralement et verrouillée, si bien que l'utilisateur dispose d'un accès aisé au contenu de la caisse ou de la boîte.

Logitilt peut être réglé de manière à s'arrêter automatiquement au même angle chaque fois.

Sécurité optimale pour l'opérateur :

* protections pour les pieds

* frein de parking

* valve de sécurité

* arrêt d'urgence

Sa construction ultra résistante lui assure une longue durée de vie et d faibles coûts de maintenance.

Produit (en mm)		LT 1001TE	LT 1001TES
Capacité en kg		1000	
Hauteur, basculé	h_t	750-950	
Hauteur de levée	h_3	275	
Longueur des fourches	l	800/1150	
Hauteur totale avec timon	h_{14}	1055	
Hauteur hors tout	h_1	680	
Largeur totale	b_1	780	166 + b_4
Largeur des fourches	b_5	560	
Largeur d'une fourche	e	163	
Longueur totale avec fourches 800	l_1	1425	
Longueur sans fourches	l_2	590	
Longueur d'entrée	l_x	712	735
Hauteur totale	h_4	h_t + l	
Hauteur baissée des fourches	h_{13}	85	
Centre de gravité	c_1	max. l/2	
Centre de gravité	c_2	min. 200 - max. 420	
Largeur entre longerons	b_4		850-942, 942-1124, 1124-1306
Moteur		0,8 KW 12V	
Vitesse de levée/basculement		4 sec./14 sec.	
Vitesse de descente/basculement		3 sec./11 sec.	
Poids avec fourches 800 mm (sans batterie)		177kg	251 kg

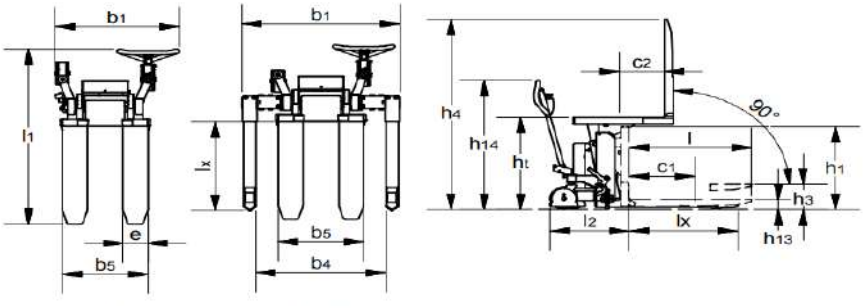

LT 1001TE LT 1001TES

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

TRANSPALETTE SEMI ELECTRIQUE

BASCULEUR SEMI INOX PREMIUM

LT-TE INOX

Hygiène optimale : avec un Logilift Inox, les risques d'attaques bactériologiques sont réduits.

Les produits sont développés spécialement pour les environnements ayant de fortes exigences en termes d'hygiène et qui sont directement en contact avec les marchandises telles que les poissonneries, salaisons, laboratoires.

Le design met en avant la sécurité et l'ergonomie du travail de l'opérateur. Le Logilift peut basculer des caisses jusqu'à 90° à la verticale. L'utilisateur n'a plus à se baisser et se relever pour atteindre les pièces au fond de la caisse, qu'il soit assis ou debout. L'angle de bascule peut être défini de sorte que Logilift s'arrête automatiquement au même angle chaque fois.

Une haute qualité est assurée par de longs essais en partenariat avec des experts en santé et sécurité.

Caractéristiques techniques

Le Logilift peut prendre, lever et basculer des caisses jusqu'à 90°, et la hauteur de travail peut être ajustée.

L'angle de bascule peut être défini de sorte que Logilift s'arrête automatiquement au même angle chaque fois.

Facile à nettoyer et résistance optimale

*antiacide, châssis électropoli

*surface ultra résistante

*résistant à la corrosion

*IP44

Longue durée de vie et faibles couts de maintenance

*construction très résistante

*châssis en inox AISI316L

Produit (en mm)		LT 1001TE RF-SEMI
Capacité en kg		1000
Hauteur, basculé	h_t	750-950
Hauteur de levée	h_3	275
Longueur des fourches	l	800
Hauteur totale avec timon	h_{14}	1090
Hauteur hors tout	h_1	680
Largeur totale	b_1	780
Largeur des fourches	b_5	560
Largeur d'une fourche	e	163
Longueur totale avec fourches 800	l_1	1410
Longueur sans fourches	l_2	590
Longueur d'entrée	l_x	665
Hauteur totale	h_4	$h_t + l$
Hauteur baissée des fourches	h_{13}	85
Centre de gravité	c_1	max. l/2
Centre de gravité	c_2	min. 200 - max. 420
Moteur de pompe		0,8 KW 12V
Vitesse de levée/basculement		4 s/14 s
Vitesse de descente/basculement		3 s/11 s
Poids avec fourches 800 mm (sans batterie)		173 kg

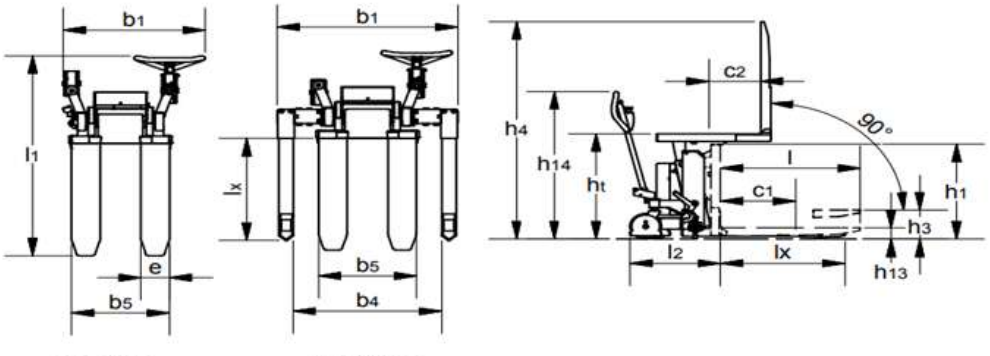

LT 1001TE LT 1001TES

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Traction électrique, levée manuelle

CLIMAX ELP15EU

POINTS FORTS

Maniable

Fiable

Moins d'effort

Plus de productivité

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES :

- Capacité de charge : 1500 kg
- Centre de gravité : 565 mm
- Type de pompe : standard
- Hauteur minimale : 85 mm
- Hauteur de levage : 200 mm
- Longueur des fourches : 1150 mm
- Hauteur maximale (avec poignée) : 1240 mm
- Longueur totale du transpalette : 1580 mm
- Largeur totale : 560 mm
- Poids propre : 140 kg
- Roues directrices : polyuréthane
- Roues de fourche : tandem/polyuréthane
- Batterie semi-traction : 2 x 12V/ 28 Ah
- Chargeur embarqué monophasé

TRANSPALETTE ELECTRIQUE

WPIO12

Les + produit :

- Déplacement et levage électrique
- Indicateur de décharge de la batterie
- Compteur d'heure de fonctionnement
- Batterie Lithium = Charge rapide 2H30
- Autonomie importante 3H
- Extrêmement compact et léger

Modèle	CLARK Wpio12
Entraînement	24V électrique
Type d'opérateur	Piéton
Capacité nominale/charge nominale	1200 kg
Distance du centre de la charge	600mm
Distance de charge	950mm
Empattement	1190mm
Poids de service avec batterie	130kg
Charge par essieu, avec charge avant/arrière	420/910 kg
Charge par essieu, sans charge avant/arrière	110/20kg
Levage	115mm
Hauteur de levage	195mm
Hauteur du timon en position de conduite min/max	750/1190 mm
Hauteur position basse	80mm
Longueur totale	1540mm
Longeur jusqu'à la face des fourches	390mm
Largeur totale	560mm
Dimensions de fourche	53x150x1150mm
Distance entre les bras des fourches	560mm
Garde au sol au centre de l'empattement	27mm
Largeur d'allée pour palettes 1000 x 1200 transversales	1640mm
Largeur d'allée pour palettes 800x 1200 longitudinales	1840mm
Rayon de braquage	1390mm
Vitesse de déplacement avec charge / sans charge	4,0/4,5 km/h
Vitesse de levage avec / sans charge	0,02/0,025 m/s
Vitesse de descente avec charge/ sans charge	0,06/0,03 m/s
Frein de service	Electrique
Puissance du moteur de déplacement S260min	0,65 KW
Puissance du moteur de levage à S3 15%	0,5 KW
Batterie selon DIN 43531/35/36 A,B,C, sans	Non
Tension de la batterie /capacité nominale (5h)	24 V / 20 Ah
Poids de la batterie	3,7 kg
Consommation énergétique selon cycle VDI	0,25
Type de batterie	Lithium-ion
Type de motorisation	CC
Modèle de direction	Mécanique
Niveau de pression sonore	64 dB(A)

TRANSPALETTE ELECTRIQUE

WP/WPX

MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

	CLARK WP15	CLARK WPX18	CLARK WPX20
Traction	24V Electrique	24V Electrique	24V Electrique
Type de conduite	Pieton	Pieton	Pieton
Capacité résiduelle / En charge	1500 kg	1800 kg	2000 kg
Centre de gravité	600 mm	600 mm	600 mm
Position roues de charges	945 mm	945 mm	982 mm
Empattement	1268 mm	1270 mm	1418 mm
Poids en charge incluant Batterie	205 kg	285 kg	535 kg
Charge par essieu Avant / Arrière	550/ 1155 kg	770 / 1315 kg	955 / 1580 kg
Charge par essieu à vide Avant / Arrière	180 / 25 kg	230 / 55 kg	430 /105 kg
Roues	Polyuréthane	Polyuréthane	Polyuréthane
Dimensions Roue Avant	Ø210x70	Ø230x75	Ø230x75
Dimension Roue Arrière	Ø74x88 / Ø 85x60	Ø74x88 / Ø 85x60	Ø 85x70 / Ø 85x115
Roues Stabilisatrices (dimensions)	Ø 85x48	Ø 85x48	Ø 85x48
Roues, quantité Avant / Arrière (x = roue motrice)	1x +2/2 or 4	1x +2/2 or 4	1x +2/2 or 4
Bande de roulement avant	435 mm	436 mm	498 mm
Bande de roulement arrière	410 mm	495 mm	370 mm
Levage	115 mm	115 mm	120 mm
Hauteur de levage	200 mm	200 mm	205 mm
Hauteur timon en position de conduite min / max	820 / 1170 mm	715 / 1200 mm	825 / 1190 mm
Hauteur fourches en position basse	85 mm	86 mm	87 mm
Longueur totale	1620 mm	1625 mm	1748 mm
Longueur jusqu'à la face avant des fourches	470 mm	475 mm	598 mm
Largeur totale	560 mm	645 mm	710 mm
Dimensions des fourches	50x150x1150 mm	50x150x1150 mm	55x170x1150 mm
Ecartement extérieur des fourches	560 mm	540 mm	540 mm
Garde au sol, centre de l'empattement	35 mm	35 mm	35 mm
Largeur d'allée pour palettes de 800x1200mm	1940 mm	1920 mm	2056 mm
Rayon de braquage	1485 mm	1465 mm	1638 mm
Vitesse de translation, Chargé /à vide	3,5 / 4 km/h	5,5 / 6 km/h	5,5 / 6 km/h
Vitesse de levage ,Chargé / à vide	0,05/0,06 m/s	0,05/0,06 m/s	0,05/0,06 m/s
Vitesse de descente ,Chargé / à vide	0,05/0,06 m/s	0,03 / 0,04	0,05/0,06 m/s
Pente admissible, Chargé / à vide	2% / 6%	6% /16%	8% / 16%
Frein de Service	Electrique	Electrique	Electrique
Puissance moteur de traction S2 60min	0,65 Kw	1,1 Kw	1,1 Kw
Puissance moteur de levage à S3 15%	0,84 Kw	0,84 Kw	0,84 Kw
Tension nominale / Capacité batterie (Ah/5hr)	2x12/72	2x12/98	24/195
Poids Batterie	2x22,5 kg	2x35 kg	180 kg
Type de batterie	Batterie gel	Batterie gel	Batterie gel
Type du systéme de traction	DC	AC	AC
Systéme de direction	Mécanique	Mécanique	Mécanique
Pression acoustique à l'oreille du cariste	61 dB	60 Db	60 dB

Transpalette Panther tout électrique - déplacement facile et sans à-coups

Haute flexibilité et efficacité. Panther Mini et Panther Maxi déplacent tout type de palette dans des zones très confinées facilement et silencieusement.

Pas de dégâts pour l'environnement, palettes, marchandises - Les Panther Mini et Panther Maxi possèdent un design élégant et des angles arrondis.

Le design met l'accent sur la sécurité et l'ergonomie des postes de travail de l'opérateur. Par exemple, le timon ergonomique assure à l'utilisateur une prise relaxante.

Sa qualité a été testée par de longs et endurants tests et en collaboration avec des experts en santé et sécurité.

Caractéristiques techniques

Deux modèles différents sont disponibles

*Mini - capacité 1400 kg recommandé pour le transport de palettes légères

* Maxi - capacité 1800 kg - recommandé pour le transport de palettes lourdes Utilisation optimale de l'espace

* distance derrière les fourches de 450 mm

* plus étroit que la largeur d'une palette EUR – peut opérer dans des allées aussi étroites que la palette D`autres avantages

* technologie AC l'utilisation et contrôle de la vitesse très simple (accélération et décélération)

*grande autonomie après chaque charge

* frein moteur - sécurité optimale

Produit (en mm)		Panther Mini	Panther Maxi
Capacité		1400 kg	1800 kg
Hauteur de levée	h_3	200	
Longueur des fourches	l	810, 915, 970, 1066, 1140, 1220, 1520	
Hauteur châssis	h_1	647	817
Largeur totale b_5=520 / b_5=680	b_1	600/680	
Largeur extérieure des fourches	b_5	520, 680	
Largeur d'une fourche	e	158	
Longueur sans fourches	l_2	450	
Longueur totale avec fourches	l_1	450 + l	
Hauteur hors tout	h_{14}	1296	
Hauteur basse	h_{13}	85	
Centre de gravité	c	l/2	
Distance entre roues (l=1140)	y	1256	
Largeur d'allée	A_{st}	1890* (avec palette: 1200 x 800)	
Angle de rotation de la roue		210°	
Largeur d'alleé mini Wa (l=1140)		1410	
Moteur de translation à contrôle électronique		24 V 0,7 kW	24 V 1,2 kW
Vitesse de translation avec/sans charge		5,2/5,5 km/h	5/6 km/h
Moteur de levée		24V 1,2 kW	24V 1,2 kW
Vitesse de levée avec/sans charge		35/50 mm/s	35/50 mm/s
Vitesse de descente avec/sans charge		115/40 mm/s	115/40 mm/s
Dénivellé max.		10%	10%
Poids en kg avec fourches 1140 mm (sans batterie)		203	205

* Des tests montrent que 1610 mm sont suffisants.

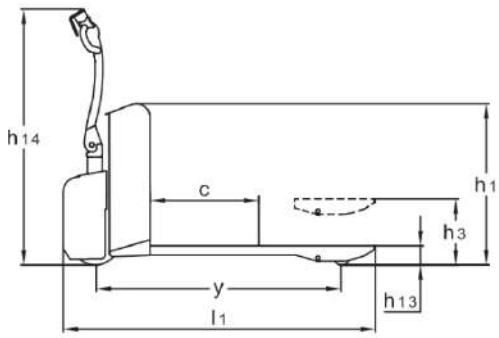

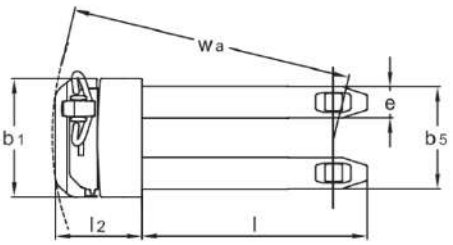

NOUS PROPOSONS AUSSI DES SOLUTIONS SUR MESURE

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

MODALITÉS DE GARANTIE

PRINCIPES DE LA GARANTIE

Gilles MOREL garantit le matériel neuf et les pièces détachées vendues à ses clients.
En conséquence, la garantie est un contrat entre Gilles MOREL et ses clients.
Gilles Morel garantit les défaillances de ses matériels, quand ces défaillances proviennent des matériaux ou de la main d'œuvre utilisés lors de la fabrication du matériel. Cette défaillance devra être établie pour que la garantie puisse être appliquée (accord du fabriquant).
Des accidents volontaires ou involontaires, des utilisations non prévues, des modifications faites par le client, l'utilisation de pièces et d'huiles non préconisées par les fabricants ou encore l'absence d'entretien du matériel empêcheront l'application de garantie.
Durant la période de garantie, le client final prend en charge toutes les réparations causées par l'usure du matériel, par des négligences dans l'entretien ou par des accidents volontaires ou involontaires, les mauvaises conditions d'utilisation.
Gilles MOREL ne prendra pas en charges les coûts entrainés par les déplacements, la maind'œuvre ou encore un diagnostic.
En aucun cas le client ne pourra se servir de cette garanti pour se couvrir en cas de dommage ou préjudice causé par le matériel ou par le non fonctionnement de ce matériel (par exemple : perte de bénéfice, de chiffre d'affaire, coût de location d'un matériel de remplacement, conséquence d'un accident, etc…).
En cas de litige concernant la garantie, seul le tribunal de Clermont-Ferrand sera compétent.

APPLICATION

Les matériels vendus par Gilles MOREL, sont garantis douze mois pièces. Cette période débutera automatiquement le premier jour de la livraison du matériel. Le bon de livraison joint au matériel déclenche la garantie. La facturation du matériel peut intervenir plus tard. Avec indication obligatoire de n° de série du matériel.
L'application de la garantie si limite à la fourniture de la pièce, en fonction de la décision prise par le constructeur (après expertise).

PIECES DITES D'USURE

La garantie Gilles MOREL ne pourra s'appliquer pour le remplacement normal des pièces dû à leur usure, à moins qu'il puisse être prouvé que ces pièces aient un défaut d'origine.

DEMANDE DE PRISE EN GARANTIE

Après avoir été contacter, Gilles MOREL enverra le formulaire de prise en garantie aux clients.
Si la demande est acceptée :
Les pièces changées au cours de la réparation seront retournées chez Gilles MOREL et feront l'objet d'un avoir, annulant la facturation, établie lors de l'envoi de ces pièces**.**

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PROFESSIONNELLE

GILLES MOREL SARL

Vente et Entretien du matériel de Manutention et de T.P

Siège social :15 rue Julien Champclos 63370 Lempdes

Tél. : 04.73.84.23.58 - Fax : 04.73.84.23.78

SARL AU CAPITAL DE 240 000 Euros

Siret :438.217.184.000.45-Code APE :3312Z-RCS :Clermont-Fd

NII :FR884 382 171 84

CONDITIONS GENERALES DE VENTE PROFESSIONNELLE 19/09/2019

Article 1 – Opposabilité des conditions générales de vente professionnelle

Le présent document définit les conditions générales de vente du Vendeur.

Toute commande emporte de plein droit l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur à ces conditions.

Ces conditions générales de vente professionnelle s'appliquent à toute offre et vente de matériels ou de marchandises neufs ou d'occasion. Elles priment sur d'éventuelles conditions générales d'achat de l'Acheteur qui ne sont pas opposables au Vendeur, même lorsqu'il en a eu connaissance.

Le fait que le Vendeur ne fasse pas application à un moment donné d'une disposition des présentes ne vaut pas renonciation à se prévaloir ultérieurement desdites conditions générales de vente.

Article 2 – Offre préalable - Devis

2.1 – Toute demande de matériel sollicitée par l'Acheteur donnera lieu à l'élaboration d'un devis qui lui sera soumis par le Vendeur pour acceptation.

2.2 – Tout devis ne sera valable que pendant une durée de 1 mois à compter de son envoi

2.3 – Les spécifications relatives au matériel figurant dans les devis et notamment, sa qualité, sa puissance, ses capacités, ses mesures, ses rendements sont celles indiquées par le constructeur ou l'importateur et n'engagent pas la responsabilité du Vendeur.

2.4 -DEVIS de Réparation: Lorsque le client souhaite préalablement à toute intervention, connaitre le montant de la réparation, Le Réparateur Agréé établira un devis .Sa durée de validité est mentionné sur le devis. Les frais d'établissement du devis, les frais de démontage, de remontage et les frais de diagnostic nécessaires à la préparation de ce dernier seront à la charge du Client. Toutefois les frais d'établissement du devis seront déductibles de la facture définitive que le client devra acquitter, si les interventions sont réalisées dans les ateliers du réparateur Agréé ayant établi le devis. Sauf accord écrit des parties, le montant du devis ne comprend pas les frais occasionnés par le dépannage et l'acheminement du véhicule jusqu'aux ateliers du Réparateur. Il est indispensable, pour que les travaux soient engagés, que le client donne son accord écrit en signant le devis. A cette occasion le réparateur pourra demander au client un acompte représentant le tiers du montant du devis. Si, au cours des travaux, il apparait que les réparations sont différentes de ce qui était prévu au devis, le réparateur devra en informer le client et obtenir son accord écrit avant toute nouvelle opération.

Article 3 – Commande

3.1 – Toute commande y compris celle passée par téléphone, doit faire l'objet d'une confirmation écrite.

3.2 – La commande doit mentionner, notamment : la quantité, la marque, le type, les références du matériel et accessoires, le prix convenu, les modalités de règlement

ou mode de financement, le lieu et la date de la livraison ou de l'enlèvement.

3.3 – Tout additif ou modification de la commande ne lie le Vendeur que s'il les a acceptés par écrit.

3.4 – Les commandes ne sont valables que si elles n'ont pas été dénoncées par écrit par le Vendeur dans un délai de 15 jours.

Article 4 – Financement

4.1 – Le financement du matériel par un organisme de financement doit impérativement être mentionné sur le bon de commande.

4.2 – À défaut de réponse écrite favorable dudit organisme de financement dans un délai raisonnable ou tel que prévu au bon de commande le Vendeur se réserve la possibilité d'annuler la vente.

Article 5 – Changement de spécifications techniques

5.1 – L'Acheteur ne pourra demander l'annulation du bon de commande ou la résolution de la vente et rechercher la responsabilité du Vendeur, en cas de modifications des spécificités ou caractéristiques techniques initiales, intervenant entre la passation de la commande et la

livraison, qui résulteraient de l'application d'une réglementation ou modification du Constructeur.

5.2 – Le Vendeur s'engage à informer l'Acheteur de ces modifications dans les meilleurs délais.

Article 6 – Mise à disposition

6.1 – La mise à disposition est effectuée conformément aux stipulations figurant sur le bon de commande et sous réserve du respect des modalités de règlement.

Article 7 – Délais de livraison

7.1 – Les délais de livraison sont toujours communiqués en fonction des possibilités d'approvisionnement au moment de l'offre et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

7.2 – Tout retard de livraison du fait de circonstances indépendantes de la volonté du Vendeur ne pourra entraîner l'annulation de la commande. La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée pour tout préjudice résultant de ce retard.

7.3 – Dès qu'il a connaissance d'un retard significatif de livraison le Vendeur s'engage à en informer l'Acheteur.

En cas de retard de plus d'un tiers du délai indicatif de mise à disposition la vente pourra alors être résolue à la demande de l'une ou l'autre des parties après l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception. L'Acheteur ne pourra alors prétendre qu'à la restitution du ou des acomptes versés sans autre indemnité.

7.4 – Si le Vendeur est dans l'impossibilité de mettre à disposition le matériel commandé du fait du Constructeur / Importateur, il peut, soit annuler la vente et rembourser les éventuels acomptes perçus, sans autre indemnité, soit livrer un matériel de mêmes caractéristiques sur demande écrite de l'Acheteur.

7.5 – Le Vendeur est dégagé de plein droit de toute responsabilité en cas de force majeure ou d'événement tels que : lock-out, grève, épidémie, guerre, réquisition,
incendie, inondation, accident ou retard dans les transports. Le Vendeur informera l'Acheteur en temps opportun, des cas et événements ci-dessus énumérés.

7.6 – Tout retard de mise à disposition dû à un fait caractéristique de force majeure, entraînera au choix du Vendeur, soit la résolution pure et simple de la vente, soit la prorogation des délais de mise à disposition sous réserve que ce délai supplémentaire ne dépasse pas un tiers du délai de mise à disposition initialement convenu, et ce sans que l'Acheteur puisse prétendre à aucune indemnité.

7.7 – En toute hypothèse, la mise à disposition dans le délai ne peut intervenir que si l'Acheteur a rempli toutes ses obligations à l'égard du Vendeur.

7.8 – Le Vendeur s'engage à informer l'Acheteur par écrit de la date de mise à disposition et l'Acheteur s'engage à prendre livraison du matériel dans les 15 *jours* suivants.

7.9 – Passé ce délai, le Vendeur facturera des frais de gardiennage à concurrence de 0,1% par jour du montant hors taxe de la commande, sans préjudice de toute action qu'il entendra mener.

Article 8 – Transport

8.1 – Le transport du matériel est effectué sous la responsabilité de celle des parties qui l'exécute ou le fait exécuter.
En cas de dommage ou d'avarie, l'Acheteur doit émettre les réserves d'usage sur le bon de livraison et en informer le Transporteur dans les 48 heures suivant la réception, par lettre recommandée avec accusé de réception.
En aucun cas le Vendeur ne pourra être tenu responsable des avaries ou pertes imputables au Transporteur et non signalées sur le récépissé de transport.

Article 9 – Réception

9.1 – La réception et le contrôle du matériel doit avoir lieu dans les **2 jours** qui suivent la mise à disposition.

9.2 – Sans préjudice des dispositions à prendre vis-à-vis du Transporteur, l'Acheteur devra informer le Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception, éventuellement anticipée par courriel, dans le délai fixé à l'article 9.1 de tous vices apparents ou défaut de conformité du matériel livré.

L'Acheteur devra laisser au Vendeur toute facilité pour procéder à la constatation de ces vices ou anomalies et s'abstiendra d'intervenir sur le matériel lui-même ou de faire intervenir un tiers à cette fin.

9.3 – Passé le délai prévu à l'article 9.1, toute réclamation de quelque nature que ce soit, sera rejetée comme tardive.

9.4 – Si l'Acheteur renonce expressément ou tacitement à cette réception, le matériel sera réputé mis à disposition conformément à la commande.

9.5 – Le défaut de conformité ne dispense pas l'Acheteur de son obligation de paiement. Il n'entrainera ni la résolution de la vente ni l'octroi de dommages et intérêts.

Article 10 – Prix

10.1 – Les prix facturés sont ceux convenus au jour de la commande.

10.2 – Les prix s'entendent hors TVA, transport non compris et seront majorés de la TVA et/ou de tous autres impôts et taxes de toute nature qui deviendraient exigibles, au taux applicable au moment de leur exigibilité.

Article 11 – Variation du Prix

11.1 – Les parties conviennent que les prix pourront varier en fonction des fluctuations des taux de changes et/ou d'une hausse des tarifs du Constructeur.

11.2 – Si, entre les dates de commande et de mise à disposition, le prix venait à subir une hausse n'excédant pas 10 %, l'Acheteur supportera une augmentation équivalente à cette variation et ce, sans qu'il puisse prétendre à l'annulation de sa commande.

11.3 – Si, la variation est supérieure à 10 %, le Vendeur devra porter à la connaissance de l'Acheteur, par lettre recommandée avec accusé de réception, le montant de l'augmentation. Lorsque la vente porte sur un matériel standard, l'Acheteur aura alors la faculté de résilier la vente, par écrit, dans les **8 jours** à compter de la réception du courrier l'informant de la variation de prix. Dans le cas de matériel spécifique, l'Acheteur ne pourra résilier la vente, mais, le Vendeur prendra à sa charge toute variation supérieure à 10 %.

Article 12 – Paiement

11.1 – Sauf stipulation contraire, les factures sont payables au comptant à réception de facture, au siège du Vendeur de la date d'émission de la facture.

12.2 – Le paiement ne sera considéré comme réalisé qu'après encaissement effectif du prix.

11.3 – En cas de non-paiement à l'échéance convenue, le Vendeur se réserve le droit de résilier ou de suspendre les commandes en cours.

Article 13 – Pénalités de retard

13.1 – Tout retard de paiement entraîne l'application de pénalités de retard égal au taux de l'intérêt légal en vigueur majoré de cinq points.

13.2 – Une indemnité forfaitaire de 40 euros pour toute facture non payée dans le délai s'ajoute de plein droit aux pénalités de retard ainsi que les frais de recouvrement complémentaires.

Article 14 – Clause pénale

Si la carence de l'Acheteur rend nécessaire un recouvrement amiable ou judiciaire, l'Acheteur s'engage à régler en sus du principal, des frais, dépens et émoluments ordinairement et légalement à sa charge, une indemnité fixée à 15 % du montant en principal TTC de la créance et ce, à titre de dommages et intérêts conventionnels et forfaitaires.

Article 15 – Déchéance du terme

En cas de non-paiement total ou partiel d'une commande à l'échéance l'intégralité des sommes dues par l'Acheteur deviennent immédiatement exigibles après mise en demeure régulièrement effectuée par le Vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 16 – Garantie matériel neuf

16.1 – Conditions de la garantie

Les matériels vendus bénéficient de la garantie accordée par le Constructeur.

Cette garantie couvre tous les vices cachés ou apparents à compter de la mise à disposition du matériel.

La seule obligation incombant au Vendeur au titre de la garantie est le remplacement gratuit ou la réparation du matériel ou des pièces reconnues défectueux par le constructeur ; sans autre indemnité.

Les interventions effectuées au titre de la garantie ne sauraient avoir pour effet de prolonger sa durée.

L'Acheteur ne pourra prétendre à une quelconque indemnité, en cas d'immobilisation du matériel du fait de travaux effectués au titre de la garantie.

16.2 – Exclusion de la garantie

L'Acheteur perdra le bénéfice des garanties légales et conventionnelles notamment en cas :

- d'utilisation anormale ou abusive du matériel et / ou non conforme au manuel de conduite et d'entretien,

- de conduite du matériel par un personnel non qualifié et non titulaire d'un certificat d'aptitude (à la conduite),

- de réparations ou de toutes interventions exécutées par des personnes étrangères au Vendeur ou non agréées par lui ou par le Constructeur,

- de détérioration ou d'avaries du matériel résultant notamment de : collisions, chutes de matériaux, incendie, vandalisme, malveillance ou défauts de conduite, exposition à des matériaux ou environnements corrosifs ou à des températures excessives,

- de détérioration ou d'accidents résultant d'un défaut de surveillance ou d'entretien,

- de détériorations prématurées dues à des usures, fuites, fissures ou alarmes non signalés à temps au Vendeur,

- de refus de l'Acheteur de permettre l'accès au matériel au Vendeur, dans le cadre d'opérations d'entretien, de contrôle ou de réparation.

Article 17 – Engagement de services

Les engagements de service souscrits par l'Acheteur auprès du Vendeur n'engagent ce dernier que sur son seul secteur géographique.

Article 18 – Reprise d'un matériel d'occasion

18.1 – Le matériel repris par le Vendeur fait partie intégrale de la commande de matériel neuf et ne peut être dissocié de cette dernière.

18.2 – Si la commande mentionne la reprise par le Vendeur d'un matériel d'occasion, cette reprise est subordonnée à la livraison du matériel neuf mentionné dans le bon de commande.

L'annulation de la commande annule l'obligation de reprise.

18.3 – Dans le cas où le matériel d'occasion de l'Acheteur aurait été repris par le Vendeur avant cette annulation :

- si le matériel n'a fait l'objet d'aucune remise en état, il sera restitué dans l'état dans lequel il se trouvait lors de la reprise par le Vendeur,

- si le matériel a fait l'objet d'une remise en état par le Vendeur, de tels frais seront à la charge de l'Acheteur si ce dernier résilie sa commande pour une raison ou dans des conditions autres que celles prévues aux présentes,

- si le matériel a été revendu, le prix restitué à l'Acheteur sera le prix de reprise définitif convenu.

18.4 – L'Acheteur s'engage à livrer le matériel en reprise au Vendeur, libre de tout gage et parfaitement conforme à la fiche d'estimation contradictoire établie lors de la présente commande. S'il apparait, lors de la remise effective du matériel d'occasion à reprendre, que ce dernier est gagé, a été accidenté ou n'est pas conforme à sa présentation et nombre d'heures prévu, à 10% près, lors de la signature du bon de commande, l'obligation de reprise du Vendeur deviendra caduque sans pour autant affecter les autres dispositions du bon de commande. En conséquence, l'Acheteur fera son affaire de payer la différence résultant de l'absence de reprise ; à défaut, les acomptes versés seront acquis au Vendeur en dédommagement des frais de gestion de la commande, des frais de préparation, de stockage, de financement ainsi que des difficultés inhérentes à la revente du matériel commandé, sans préjudice de tout autre recours du Vendeur à l'encontre de l'Acheteur si son préjudice s'avérait supérieur.

Article 19 – Clause de réserve de propriété

19.1 – Conformément à la loi N 80-335 du 12 mai 1980, tous les matériels vendus par le Vendeur sont livrés et vendus, sous réserve de paiement intégral de ceux-ci. Le non- paiement, même partiel, autorise le Vendeur, nonobstant toute clause contraire, à récupérer les matériels chez l'Acheteur, après mise en demeure avec accusé de réception. Le droit de revendication s'exerce même dans le cas de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire de l'Acheteur.

19.2 – Par dérogation à l'article 1583 du Code Civil, la livraison des matériels opère transfert des risques à la charge de l'Acheteur tant, pour les dommages subis par la marchandise que ceux causés aux tiers.

19.3 – La restitution du matériel s'effectuera aux frais et risques de l'Acheteur.

19.4 – En cas d'application de la clause de réserve de propriété, l'Acheteur sera redevable d'une indemnité de dévalorisation fixée selon la cotation de la FNTP. Cette

indemnité ne se compensera pas avec les acomptes éventuellement versés par l'Acheteur.

19.5 – En cas d'intervention de créanciers de l'Acheteur, notamment en cas de saisie du matériel ou en cas d'ouverture d'une procédure collective, celui-ci devra immédiatement en informer le Vendeur, par lettre recommandée avec accusé de réception, de même que les créanciers saisissants ou les organes de la procédure collective. L'Acheteur devra également informer le tiers ou l'huissier qu'il n'est pas propriétaire du matériel.

19.6 – L'Acheteur supportera les frais consécutifs aux mesures prises en vue de faire cesser cette intervention et, notamment, ceux afférents à une tierce opposition.

19.7 – L'Acheteur veillera à ce que l'identification du matériel soit toujours possible.

19.8 – En cas de mise en oeuvre de la Clause de Réserve de Propriété, les acomptes versés au vendeur lui resteront acquis.

19.9 – Tant que le matériel n'est pas intégralement payé, l'Acheteur ne peut le donner en gage ou transférer sa propriété à titre de garantie.

19.10 – Le Vendeur s'engage à remettre le certificat de conformité européen après complet paiement du prix.

Article 20 – Nullité d'une clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas pour autant annulées.

Article 21 – Attribution de juridiction

En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes, le Tribunal de Commerce du siège du Vendeur est seul compétent. En cas de contestations de quelque nature qu'elles soient, il sera fait expressément attribution de juridiction aux tribunaux compétents du siège social du Vendeur, même en cas de pluralité de défendeurs.

Article 22 – Données personnelles / RGDP

« Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978 ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, le Client est informé et accepte que ses données personnelles puissent être collectées et utilisées par le vendeur qui agit en qualité de responsable de traitement au sens du Règlement.

Le Vendeur s'engage à protéger et à assurer la sécurité et la confidentialité des données personnelles de ses Clients conformément au RGPD, notamment en prenant toutes précautions utiles pour empêcher que ces données soit déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En particulier, les données personnelles des Clients peuvent être transmises aux prestataires et partenaires contractuels qui, en qualité de sous-traitants au sens du RGPD, interviennent et contribuent directement à la gestion des commandes et pour lesquels il est absolument nécessaire d'accéder aux données personnelles renseignées par le Client lors de la création et de l'utilisation de son Compte (identité, adresse postale, numéro de téléphone, adresse mail). Les sous-traitants ne peuvent agir que sur instruction du Vendeur.

Les données personnelles des Clients sont collectées pour les finalités suivantes :

la gestion des Commandes et des relations avec les Clients ;l'information des Clients relative aux offres et informations commerciales en lien avec la marque ;

- l'amélioration et la personnalisation des services proposés aux Clients ; et
- le respect des obligations légales et réglementaires.

Les données personnelles du Client ne sont conservées que pour la durée strictement nécessaire au regard des finalités précédemment exposées.

Conformément au RGPD, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant.

Pour exercer un ou plusieurs des Droits, le Client doit adresser une demande par email ou par courrier au service Client du Vendeur, en remplissant le formulaire de contact en indiquant ses nom, prénom, adresse e-mail et ses références client. La réponse à la demande exercée sur le fondement d'un ou plusieurs Droits Informatiques et Libertés sera adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

S.A.R.L Gilles MOREL

MOTEURS & MATERIELS pour le BATIMENT & L'INDUSTRIE

VENTE – LOCATION – SERVICES APRES VENTE

15 Rue Julien Champclos

63370 LEMPDES

Tél : 04.73.84.23.58

www.gilles-morel.com

NOUS CONTACTER : gimorel@gilles-morel.fr